



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FACTURATION ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Les prix qui figurent dans nos supports de communication correspondent à un service standardisé. Des modifications éventuelles de programmes justifieront une proposition particulière sous forme de devis. Les prix indiqués dans les propositions, hors conditions particulières notifiées, ont une validité de 30 jours, date de proposition. Si une augmentation survient pendant la période de validité d'une proposition, les commandes passées bénéficieront du tarif indiqué sur la proposition initiale qui aura été envoyée par mail au signataire.

La facture est adressée au client et/ou au financeur de la formation le dernier jour du stage.

COMMANDES

Toute commande de formation doit faire l'objet d'une confirmation écrite et suppose que le client accepte le contenu du stage et les pré requis, dont il s'engage à avoir eu connaissance.

PRESTATIONS DE SERVICE

Les stages Intra-entreprise sont organisés par le client. A défaut de convention exprès, l'ECOLE DOULA PRESENCE n'est pas tenu d'effectuer l'installation des salles et des logiciels dans le cas d'une formation sur site. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être confirmée par écrit. Une annulation parvenant moins de **21 jours ouvrés** avant le début du cours, le client s'engage à verser une indemnité égale à 30% du montant net de la prestation. Une annulation intervenant moins de **10 jours ouvrés** avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant total de la formation.

ABSENCE D'UN STAGIAIRE

Une interruption ou une absence du fait du stagiaire à une formation commandée et non annulée minimum 48h avant la date prévue de l'action de formation, donne lieu à facturation globale.

DÉLAIS DE RÈGLEMENT

Les formations représentent principalement de la main-d'œuvre, les factures sont dues dès réception de la facture et au plus tard dans les trente jours suivants.

PÉNALITÉS DE RETARD DE PAIEMENT

Tout report de l'échéance de paiement entraînera, sans autre formalité, la facturation des frais financiers qui en découlent sur les bases du taux légal majoré d'un coefficient de 1,5 point avec un minimum forfaitaire de 50,00 € H.T.

ANNULATION D'UN COURS

L'ECOLE DOULA PRESENCE se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter tout stage en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de cours ou de problème technique et ce, sans dédommagement quel qu'il soit.

Un report de session sera communiqué au moins 15 jours (hors situation de force majeure) avant la date de début des présentiels, de sorte que le stagiaire n'aura pas à effectuer des mensualités pour une prestation à laquelle il ne participera pas à la date prévue. Un report de session sera automatiquement proposé à une date ultérieure, s'adaptant dans la mesure du possible aux besoins du stagiaire.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis au cours de la formation est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Toute reproduction ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code Pénal.

La responsabilité du client sera engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de cours.

GARANTIE DE SATISFACTION

Si la formation ne correspond pas aux attentes du ou des participants, il leur suffit de le signaler au formateur avant la fin de la première matinée de formation. Ils auront alors la possibilité de s'inscrire à une autre formation de leur choix en fonction de notre planning et sans frais supplémentaires. Dans ce cas précis, les formations ne sont pas remboursées et font l'objet d'un report.